Déclaration des élu.es de la CGT Educ'action

CAPA Mouvement intra-académique

19 juin 2019

Pour commencer, nous tenons à souligner que cette CAPA sur le Mouvement intra-académique se tient dans un climat de relations dégradées entre le ministère et les organisations syndicales représentants une large majorité des personnels. Nous sommes aujourd'hui le lendemain d'une grève historique lors des premières épreuves du bac 2019. Faire cette grève a été un déchirement pour les enseignant.es mobilisé.es. Nous ne comprenons pas l'acharnement du ministre à n'écouter personne.

L'intersyndicale a rappelé que « devant le mal-être croissant des personnels, paupérisés et toujours en proie à l'austérité salariale, mis devant de graves difficultés professionnelles, le Ministre n'a jusque-là répondu que par le refus de toute discussion. Pire, des collègues faisant part de leurs critiques ont été victimes de rappels à l'ordre et de mesures d'intimidation ; les pressions et les méthodes de gestion autoritaires se développent. À cela s'ajoute le contexte de suppressions de postes à un moment où les effectifs augmentent dans le second degré et les attaques contre le service public d'orientation. »

Nos revendications restent inchangées :

- une revalorisation des rémunérations ;
- le retrait des réformes des lycées et du baccalauréat ;
- le retrait des projets de loi « école de la confiance » et « Fonction publique ».

Face à la volonté de passage en force, au refus de tout dialogue, la CGT Educ'action appelle l'ensemble des personnels à poursuivre la construction de la mobilisation pour obtenir l'abrogation des réformes Blanquer et des lycées.

La situation est grave et risque de s'accentuer encore. Le Bilan social du ministère, qui vient d'être publié, montre une hausse très forte des démissions dans l'Education nationale. Dans le premier degré on est passé de 532 en 2015-16 , 694 en 2016-17 et 861 en 2017-18. Dans le second degré on comptait 447 démissions en 2011-12 et 351 en 2014-15. Mais dès 2015-16 ça repart à la hausse : 441 puis 527 et enfin 538 démissions en 2017-18. Et encore, ces chiffres ne concernent que les titulaires.

Le ministère pourra toujours répondre que c'est peu par rapport au nombre de titulaires. Ce serait ignorer que la forte hausse n'est que l'iceberg d'un mal-être profond dans la profession. La situation

économique en France fait que le statut de fonctionnaire est un frein pour les départs mais la réforme de la Fonction publique, avec la montée des non-titulaires, la remise en cause du statut, l'introduction de la rupture conventionnelle… tout ceci montre une volonté politique explicite du gouvernement de se débarrasser du plus de fonctionnaires possibles.

Pour en revenir à cette CAPA, cette année, le nombre total de participants PLP aux affectations du mouvement intra-académique est de 331 et 165 obtiennent une affectation (soit 49,8 %). Cette moyenne masque des différences avec des disciplines bloquées, en particulier en enseignement général : ainsi avec 34 % de muté.es en Maths-sciences (avec la quasi-impossibilité d'entrer dans l'Hérault) la situation est catastrophique ! Même les 44 % de mutué.es en Lettres-Histoire sont inquiétants. On note moins de 40 % de muté.es en éco-gestion, toutes options confondues, au moment où une réforme modifie le métier de ces personnels.

C'est globalement un mauvais résultat signe d'un mouvement peu fluide. Autre élément qui permettrait de retrouver une fluidité au mouvement : l'arrêt de l'utilisation de non-titulaires non seulement pour vos « marges de manœuvre » mais également pour les postes pérennes. Vous le savez, nous considérons que cette utilisation de la précarité est inacceptable : nous continuons d'exiger la titularisation sans condition de concours ni de nationalité des précaires et l'arrêt de l'embauche de non-titulaires. Le bilan social, que nous avons cité précédemment, montre ainsi également une explosion de la précarité et du recours aux personnels non-titulaires. Ainsi en 2008 on comptait nationalement 2730 enseignants non titulaires dans le 1er degré, un chiffre resté stable jusqu'en 2016 où il monte à 3110 puis 4092 en 2017. Dans le second degré on passe de 24 282 enseignants non titulaires en 2008 à 33 668 en 2011, chiffre resté à peu près stable jusqu'en 2016 (36 201) et 2017 (39 791). Si on regarde l'évolution du nombre d'enseignants dans le public de 2016-17 à 2017-18 le nombre de titulaires a légèrement régressé (de 377 postes !) alors que celui des contractuels a augmenté de 12% ! L'augmentation du nombre d'enseignants est donc totalement portée par le recours aux non titulaires. L'académie de Montpellier est dans cette logique.

Cela a un impact fort sur les conditions de travail des enseignant.es y compris titulaires et, à terme, un impact sur les « mobilités ».

Un dernier point à noter : grâce à nos demandes répétées auprès de la DPE quant à la plage horaire insuffisante pour un traitement sérieux du mouvement, cette CAPA, initialement prévue à 14 h, a été avancée à 10 h. Ce changement d'horaire, très tardif, révèle non seulement la volonté initiale de bâcler ce mouvement des PLP mais aussi le mépris pour le travail des commissaires paritaires. Certains d'entre eux, comme ceux de la CGT Educ'action, continuent cependant d'envoyer aux services du Rectorat des chaînages dans le but d'améliorer la situation des collègues, qui au regard du blocage du mouvement, pourrait voir leur affectation définitive pour de nombreuses années. Nous nous sentons ainsi choqués et blessés par le manque de considération que fait preuve envers nous le Rectorat, sentiment renforcé par les décisions futures du gouvernement qui n'a pour objectif que la disparition des instances paritaires. Nous restons et resterons convaincus de l'importance de notre travail au sein de cette instance et de notre attachement au service public.